

LE LOGEMENT DES INDIENS EN SASKATCHEWAN

[Traduction]

Question n° 504—**M. Korchinski:**

1. Combien de maisons a-t-on construites en Saskatchewan pour les familles indiennes depuis quatre ans?
2. Combien de ces maisons sont situées dans la circonscription électorale de Mackenzie?

M. Allen B. Sulatycky (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. 1,388.

2. 283.

L'INSTALLATION D'UN RADAR À POUCH COVE (T.-N.)

Question n° 539—**M. Robinson:**

1. A combien estime-t-on le coût des installations provisoires de radar de poursuite qu'on doit implanter près de Pouch Cove, à Terre-Neuve?
2. Quel montant du coût initial le Canada paiera-t-il?
3. Quelle part du coût annuel d'exploitation le Canada paiera-t-il?
4. Le gouvernement exercera-t-il un certain contrôle sur ces installations par l'entremise du Conseil national des recherches?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): En ce qui concerne le Conseil national de recherches, la réponse est la suivante: 1. \$248,156. Pour la construction et la préparation du site.

2. Sans objet.

3. Sans objet.

4. Non, mais le poste doit respecter les règlements établis par le ministère des Transports en ce qui concerne l'usage des fréquences de radio.

* * *

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES DE CORRECTION

Question n° 149—**M. Orlikow:**

1. Combien y a-t-il d'institutions fédérales de correction au Canada?
2. Comment s'appelle le directeur de chacune de ces institutions et depuis combien de temps occupe-t-il son poste?
3. Quelle est la formation professionnelle de chacun d'entre eux?

(Le document est déposé.)

QUESTIONS ORALES

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'avais quelques questions à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à qui le premier ministre a permis, je pense, d'être ici aujourd'hui. Peut-être arrivera-t-il un peu plus tard. Si oui, je les lui poserai alors.

[M. Comtois.]

LES AFFAIRES INDIENNES

L'AIDE AUX INDIENS OPPOSÉS À L'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques questions à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il s'agit d'une rencontre qu'il aurait eue avec les Indiens du Nord du Québec au sujet de l'aménagement de la baie James. Pourrait-il informer brièvement la Chambre des demandes que lui aurait faites la délégation et de ses réponses?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, lorsque j'ai rencontré les Indiens de la province de Québec, à deux reprises, la semaine dernière, ils m'ont demandé de participer aux discussions sur le développement de la baie James avec les autorités du Québec, et je leur ai dit qu'il me ferait plaisir d'y participer. Depuis, j'ai communiqué avec le premier ministre de la province de Québec, M. Bourassa. Nous devons nous rencontrer lundi prochain pour discuter de la situation et nous assurer que les Indiens seront consultés sur tous les aspects de ce projet qui les concernent.

[Traduction]

M. Lewis: Le ministre pourrait-il nous dire si cette délégation lui a aussi parlé de certains procès amorcés et de l'aide financière ou autre qu'elle aimerait recevoir à cette fin?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, les Indiens du Québec et les Esquimaux du Nouveau-Québec m'ont informé qu'ils avaient pris l'initiative d'intenter une action devant la Cour supérieure pour que celle-ci se prononce quant à la constitutionnalité de la loi établissant la Corporation de la baie James. Je leur ai dit que nos services étaient à leur disposition, mais en ce qui a trait au financement de cette cause, il a été assuré à même les fonds qu'ils avaient déjà reçus de nous ou d'autres organismes.

[Traduction]

M. Lewis: De fait, le ministre pourrait-il nous dire s'il a offert d'autre aide financière ou de l'assistance judiciaire aux Indiens et aux Esquimaux pour ces causes ...

[Français]

... ou si seulement ils ont des fonds qu'ils peuvent utiliser?

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, ils m'ont demandé si nous pouvions leur octroyer des fonds supplémentaires aux fins de la recherche. Je leur ai dit que nous étudions la question, et que je croyais que nous pourrions les aider un peu plus dans ce domaine.

[Traduction]

M. Lewis: Dois-je demander au ministre si la délégation lui a laissé entendre que les Indiens avaient l'intention d'intenter des poursuites judiciaires ou s'ils en parlaient uniquement comme d'un symbole pour dramatiser la situation? De plus, si les Indiens intendent effectivement des poursuites, le ministre est-il disposé à leur fournir une aide judiciaire aussi bien qu'une aide financière?

M. l'Orateur: Cette question me semble une répétition de celle qui a déjà été posée.